8

DISCOURS

SUR

LA SITUATION DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

PRONONCÉ A LA

CONVENTION NATIONALE DE QUÉBEC

LE 26 JUIN 1880

PAR EDMOND MALLET

DE WASHINGTON, D. C., ÉTATS-UNIS

DISCOURS

SUR

LA SITUATION DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

PRONONCÉ A LA

CONVENTION NATIONALE DE QUÉBEC

LE 26 JUIN 1880

PAR EDMOND MALLET

DE WASHINGTON, D. C., ÉTATS-UNIS

DISCOURS

SUR LA SITUATION DES CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Prononcé à la Convention Nationale de Québec
le 26 juin 1880

PAR EDMOND MALLET

de Washington, D. C., États-Unis

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSEIGNEURS,

MESDAMES ET MESSIEURS.

« Il est extrêmement difficile pour moi de tenter d'intéresser par un discours cette assemblée si nombreuse et si distinguée, et cela pour deux raisons : la première, c'est l'émotion que j'éprouve de me trouver en de telles circonstances au milieu de la grande famille canadienne assemblée au berceau de sa nationalité, de contempler le théâtre où se sont accomplis les principaux événements de notre histoire, et de respirer une fois de plus l'atmosphère généreuse de ma terre natale, de ma véritable patrie ; la seconde, c'est mon peu de facilité à m'exprimer dans notre belle langue qui doit être la seule parlée ici aujourd'hui. Mais les paroles sympathiques de l'Honorable Président, et l'accueil si cordial que vous avez fait aux éloges trop flatteurs qu'il m'a adressés, m'encouragent à essayer

d'émettre quelques observations sur la partie du programme de cette Convention qui a trait à la situation des Canadiens-Français aux Etats-Unis.

« Jetons d'abord un coup-d'œil rapide sur l'émigration de nos compatriotes vers les contrées maintenant comprises dans les limites territoriales de la grande République Américaine : ce sera le moyen de nous bien préparer à apprécier et à comprendre leur position. S'il y a tant d'opinions contradictoires sur le sujet, cela est dû, en grande partie du moins, à ce que l'on ne réfléchit pas sur le fait que la condition des descendants de ceux qui ont émigré il y a cent ans au plus, est nécessairement différente de celle des familles qui ont pris le chemin de l'exil il n'y a que quarante ans, et que la condition de ces dernières est encore différente de celles qui se sont expatriées dans le cours des cinq ou dix dernières années. En outre les conditions d'existence d'un groupe dans une section des Etats-Unis, diffèrent nécessairement de celles d'un autre groupe placé à des milliers de milles de distance dans un milieu où le climat, l'industrie, les manières et les sentiments ne sont plus les mêmes.

I

« Les limites territoriales du Canada-français ou de la Nouvelle France, pour me servir de l'ancienne dénomination, ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a deux cents ans, ni même ce qu'elles étaient à l'époque de la cession en 1760. Le Canada comprenait alors toute la partie nord de ce qui constitue aujourd'hui les Etats de la Nouvelle Angleterre, une portion considérable de l'Etat de New-York et de la Pensylvanie, et la totalité des Etats de l'ouest et du sud-ouest, c'est-à-dire toute cette immense contrée qui s'étend du nord-ouest, depuis les Alleghanys et le golfe du Mexique jusqu'à l'océan Pacifique et jusqu'aux mers polaires. On raconte qu'un jour un pauvre vieux pionnier canadien causant avec un homme distingué, membre de cette Convention,—un compatriote, à qui ses œuvres littéraires ont mérité non-seulement l'honneur d'une distinction spéciale de la part de notre mère-patrie, mais encore les applaudissements de tous ses compatriotes de par le monde,—ce vieux pionnier, dis-je, montrant un certain nombre de ces palais du commerce qui font à si bon droit

l'orgueil et la gloire de Chicago, disait: "Voyez-vous, monsieur, ces deux blocs de marbre, ces superbes magasins en face de *Sherman House*, qui s'étendent jusqu'à la rue State ? Eh bien ! tout le terrain, sur lequel ils sont construits, m'a appartenu un jour." Moi je vous montre un continent entier et comme Rhodier, le vieux pionnier de Chicago, je puis m'écrier avec chagrin et cependant avec quelqu'orgueil : "Voyez-vous, messieurs, cette immense étendue de pays avec ses milliers de villes et de villages, ses millions d'habitants, ses innombrables richesses et l'avenir étonnant que tout cela fait présager ? Eh bien ! toute cette vaste contrée avec tout ce qu'elle promet à l'humanité nous a appartenu autrefois !"

« Les commencements de l'émigration des Canadiens datent de l'établissement des missions parmi les Abénakis, les Hurons et les Iroquois, ainsi que des expéditions de guerre et de découvertes entreprises par les Champlain, les Jolliet et les LaSalle. Les quelques colons qui se groupèrent auprès des missionnaires furent comme eux incapables de se maintenir dans leurs nouveaux établissements ; ceux qui échappèrent aux terribles massacres et aux dévastations infligées aux missionnaires et à leurs catéchumènes retournèrent à Québec, Montréal ou Trois-Rivières, ou se réfugiaient dans les comptoirs des traitants de fourrures ou devenaient coureurs de bois. A la longue, les postes militaires, les comptoirs des compagnies de fourrures se multiplièrent et l'émigration augmenta. Chaque fort, outre sa garnison eut bientôt dans son voisinage le noyau d'un village.

« Les coureurs des bois, les soldats déchargés et les gens libres finissaient par s'établir dans le village. Plus tard des familles entières d'émigrants venaient grossir le nombre des colons. C'est là l'origine des anciennes villes canadiennes de l'Ouest, telles que Kaskakia, Cahokia, Vincennes, Prairie du Rocher, Prairie du Chien, Détroit et nombre d'autres.

« Les historiens américains s'accordent tous à parler avec les plus grands éloges de la simplicité, de l'honnêteté et de l'hospitalité des anciens colons canadiens. Leur amour pour la France et leur attachement à la religion catholique était sans bornes.

« Le jour où le capitaine Saint-Ange de Bellerive abaissa le dernier drapeau français sur le pays des Illinois, au Fort de Chartres, pour le transplanter sur la rive opposée du Mississipi,

à Saint-Louis, fut un jour de deuil et de lamentations, et des milliers de colons abandonnèrent leurs villages et leurs champs, le suivirent de l'autre côté du Père des Eaux, plutôt que de vivre à l'ombre du drapeau des vainqueurs de leur race et de leur pays. L'histoire de ces nobles compatriotes, en grande partie oubliée maintenant, est encore à écrire. Ne se trouvera-t-il pas une main sympathique pour tracer cette histoire qui est une des gloires les plus pures de notre nationalité française?

« Le fait que l'Ouest passa aux mains des Anglais et devint plus tard territoire américain, que la Louisiane passa sous la domination de l'Espagne et sous celle des Etats-Unis (après un court intervalle de régime français), ne mit pas fin à l'émigration canadienne dans cette direction ; l'émigration continua encore à tel point que nulle part maintenant on ne peut voyager, depuis les monts Apalaches jusqu'à la côte du Pacifique, sans rencontrer de nombreux groupes de nos compatriotes.

II

« De l'insurrection de 1837, date la seconde époque de l'histoire de l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Les événements de cette période ont été cause que des milliers de Canadiens se sont expatriés et sont allés rejoindre leurs frères au Détroit, à Bourbonnais, à Chicago, à Saint-Louis et à Saint-Paul, dans les villes frontières de l'Ohio, dans la Pensylvanie, dans l'Etat de New-York, à Sandusky, Erié, Oswego, et dans la région du lac Champlain, où ils trouvèrent un faible noyau de compatriotes, les descendants des Canadiens, qui près de cent ans auparavant s'étaient établis sur des terres qui leur avaient été données par l'Etat de New-York, en récompense de leurs services durant la guerre de l'indépendance américaine.

III

« La guerre de la sécession forme la troisième époque de l'émigration de nos Canadiens dans la République voisine. Un nombre très considérable de jeunes gens traversèrent la frontière pour s'enrôler dans l'armée unioniste, et des familles

sans nombre émigrèrent dans les villes manufacturières de la Nouvelle Angleterre et des Etats du centre, alors à l'apogée de leur prospérité commerciale.

« Pour bien se rendre compte de la position de nos Canadiens aux Etats-Unis au point de vue religieux, matériel et social, il faut les ranger en trois classes correspondant aux trois principales époques de l'émigration que je viens de vous rappeler.

« La première classe, c'est-à-dire celle des découvreurs, des pionniers et des anciens colons de l'Ouest, n'existe plus ; et généralement parlant, leurs descendants ont été absorbés par les autres éléments du peuple américain. Cela est particulièrement vrai de ceux qui, en petit nombre, je suis heureux de le dire, ont apostasié ou ont abandonné la religion catholique.

« J'ai eu la bonne fortune de rencontrer dans mes voyages dans l'extrême nord-ouest, ou durant ma longue résidence dans la capitale des Etats-Unis, un certain nombre des descendants des héroïques pionniers dont l'intrépidité, l'énergie et le valeur morale ont été si admirablement décrites par M. Joseph Tassé, dans son bel ouvrage intitulé : « Les Canadiens de l'Ouest» : ce sont des citoyens à l'aise, un certain nombre appartiennent aux professions libérales ou sont fonctionnaires publics ; mais pour la plupart d'entre eux, ceux du moins que j'ai connus, leur nom canadien est tout ce qu'ils possèdent qui rappelle leurs pères. La religion, la langue et la franchise gauloise qui caractérisent la race indomptable dont ils sont issus, ont maintenant peu ou point d'influence sur leur manière d'être ; on en a vu renier leur origine, et outrager la vérité au point de se proclamer comme descendants des Huguenots qui se sont établis dans le Massachusetts, le New-York, la Pensylvanie et les Carolines à l'origine de la colonie, les ennemis les plus invétérés de la cause française en Amérique.

« Mais tous les descendants des anciens Canadiens établis dans les Etats-Unis n'appartiennent pas à la classe dégénérée que je viens de vous faire connaître. Non : un nombre considérable parmi eux font honneur à leur race et commandent notre admiration. Cela est particulièrement vrai d'un certain nombre d'anciennes familles de Saint-Louis et de Sainte-Geneviève, dans le Missouri, de Kaskakia, dans l'Illinois, de Vincennes, dans l'Indiana, de Détroit, dans le Michigan, de Saint-Louis et Saint-Paul de Wallamette, dans l'Orégon, et de Coulsty, dans le territoire de Washington.

« La présence du prêtre, les écoles françaises et l'arrivée de temps à autres parmi eux de nouvelles familles de braves Canadiens ont entretenu dans ces villes et villages privilégiés le feu sacré de la foi et de la nationalité. Ces familles, malheureusement en trop petit nombre, et disparaissant maintenant trop rapidement, tiennent, par leur fortune et leur respectabilité, le premier rang dans la société de leur localité respective. Ce sont elles qui sont le support de la religion, qui patronnent l'éducation et qui sont les types de la vertu et de l'honneur. Elles ont produit des hommes qui se sont distingués dans les conseils de la République.

« Parmi eux on me permettra de citer feu l'Honorable M. Bougie, du Missouri qui, dans le Sénat des Etats-Unis, a défendu avec une habilité et une prudence consommées l'honneur du Saint-Père et de l'Eglise catholique, contre les agressions fanatiques de législateurs qui étaient prêts, pour satisfaire leurs passions de parti, à plonger leur pays dans une guerre religieuse, guerre qui heureusement a été évitée par la logique et l'éloquence de ce Canadien, homme d'état et grand patriote.

« La seconde classe, composée de ceux qui ont pris volontairement le chemin de l'exil, après l'insurrection de 1837, forme encore une portion considérable de la population canadienne des Etats-Unis. N'ayant pas d'églises dans lesquelles on parlât leur langue, un bon nombre négligèrent leurs devoirs religieux, et leurs enfants, élevés dans les écoles publiques, devinrent indifférents et à la religion et à la langue de leurs pères.

« Il n'est pas rare de rencontrer des familles dans lesquelles les enfants ne savent pas parler la langue française, ou s'expriment si imparfaitement dans cette langue qu'ils ont honte d'en faire usage en présence de personnes qui la parlent avec la moindre correction. Heureusement pour cette classe, les missionnaires canadiens ont fait leur apparition parmi eux depuis dix ou quinze ans, et le courant de l'indifférentisme a été arrêté. Dans ces familles, les mères ont droit aux plus grands éloges, parce qu'elles maintiennent dans le cœur de leurs époux et de leurs enfants les principes fondamentaux de la foi et des bonnes mœurs, vertus qui sont l'apanage des dames canadiennes à l'étranger aussi bien que dans leur pays. Sans la salutaire influence de ces épouses prudentes et de ces mères dévouées, les missionnaires n'auraient trouvé qu'un sol aride pour y

répandre la semence de la religion, de la vertu, et de l'abnégation.

« Les Canadiens des Etats-Unis sont loin d'être heureux ; leur éloignement de la terre natale est pour eux un véritable exil ; mais ce sont surtout les Canadiennes qui souffrent de cet ennui causé par la privation des lieux toujours chéris où s'est écoulée leur enfance. des *associations* de leur jeune âge, des influences de la famille et du pays. Les dames canadiennes sont sans exception de véritables patriotes et partout depuis le Penobscot jusqu'à la Wallamette, lorsque seront lus au foyer de la famille les récits de la grande fête que nous célébrons, à la mention d'un nom familier ou d'une localité fraîche encore à leur mémoire, ces dignes filles du Canada seront émues jusqu'aux larmes.

« Cette classe de notre population comprend un nombre considérable d'habiles ouvriers et de cultivateurs à l'aise, beaucoup sont propriétaires dans les villes et dans les campagnes qui les environnent. Les chefs de familles en général n'ont acquis qu'une connaissance imparfaite de la langue anglaise, et en conséquence n'exercent que peu ou point d'influence dans les affaires publiques et dans la société. Leurs enfants n'ont pas d'éducation française, et l'éducation anglaise qu'ils possèdent est trop bornée pour leur être d'aucune utilité appréciable ; ils sont bons citoyens, voisins paisibles, et comme ils n'ont pas d'autre ambition que de faire vivre leur famille convenablement par un travail manuel ardu et persévérant, ils ne sont en butte à aucun antagonisme de la part des classes dirigeantes.

« Les Canadiens de la troisième classe, c'est-à-dire ceux qui ont émigré dans le cours des vingt dernières années, sont encore Canadiens jusqu'au fond de leurs âmes. Ainsi que je l'ai déjà dit, ils sont groupés principalement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, dans le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Connecticut, le Massachusett et le Rhode Island. Ils ont des avantages que les autres n'ont pas, ou n'ont obtenu que depuis ; ainsi, ils ont des curés de leur origine, des églises à eux dans lesquelles la langue française seule a droit de se faire entendre, des écoles de paroisses, des couvents, leurs sociétés nationales, littéraires et de bienfaisance, leurs journaux, plus un certain nombre d'hommes de professions et de gens instruits établis parmi eux. Avec ces avantages, ils de-

vront certainement pouvoir conserver leurs traditions dans toute leur intégrité. Il est de fait cependant qu'ils ne sont pas à l'abri du danger. La haine du nom français, qui a été poussée si loin durant les guerres coloniales, n'a pas entièrement disparu, et l'instinct d'intolérance à l'égard des citoyens d'origine étrangère, de ceux surtout qui appartiennent aux races latines et qui pratiquent la religion catholique, est encore très-fort parmi ceux qui s'arrogent à l'exclusion de tous autres le titre d'« Américain.» Cela est surtout frappant chez les adhérents du parti politique régnant, et les lois telles, qu'administrées, ainsi que le sentiment public, travaillent de concert à inculquer à la jeune génération qu'elle appartient à une race inférieure. En outre l'organisation du travail, les procédés humiliants qu'ont à subir les travailleurs, tels que règlements de conduite oppresseurs, modes de paiement injustes, auquels ceux qui sont employés dans les fabriques sont obligés de se soumettre, tendent aussi à détruire chez un certain nombre de jeunes gens la santé physique et la vigueur morale. Un très petit nombre d'entre eux parle l'anglais et en conséquence bien peu sont citoyens américains. Il y a cependant une activité intellectuelle considérable parmi eux, et ils promettent d'exercer à la longue une influence importante sur la société.

« Les observations que j'ai faites sur cette troisième catégorie des Canadiens émigrés seraient incomplètes, si je n'ajoutais quelques mots d'éloges à l'adresse de nos journalistes à qui, après nos curés, nous, Canadiens des Etats-Unis, nous sommes redevables de la propagation de l'esprit national sur la terre d'exil. La presse canadienne est un engin puissant pour le bien parmi nous. C'est à un prêtre français, ayant la sympathique passion du bien public, que nous devons de connaître la somme immense de bien que peut produire le journalisme canadien aux Etats-Unis, lorsqu'il est dirigé en parfait accord avec les bons principes et avec le patriotisme.

« Le nom du vénérable Père Druon, vicaire général de l'évêque de Burlington, le prototype des bons journalistes canadiens des Etats-Unis, devra toujours être en honneur auprès de tous ceux qui travaillent à l'amélioration de la condition morale et matérielle de notre population canadienne des Etats-Unis.

« Il doit ressortir de ce que j'ai dit jusqu'ici que la Province de Québec peut, avec un légitime orgueil, reconnaître les Cana-

diens des Etats-Unis comme ses enfants. Cependant ; prise dans son ensemble, la position de nos nationaux n'est ni enviable, ni satisfaisante. Nous avons pour habitude de dire que notre position est très bonne : cela est vrai en ce sens qu'elle pourrait l'être moins.

« Un grand nombre sont en danger de perdre leur foi, un plus grand nombre sont exposés à abandonner les traditions de leur race, et tous sont menacés d'absorption par les éléments plus nombreux de population qui les entoure. Comme peuple, nous n'avons aucune influence visible sur la société. Les populations d'origines allemande, écossaise, irlandaise et africaine sont reconnues comme des éléments importants dans le pays et d'éminentes positions officielles ont été données aux représentants de ces races ; mais jusqu'ici la nationalité canadienne n'a pas été reconnue comme jouissant d'une importance appréciable.

« Nous avons certainement des titres auprès du gouvernement, car nos pères ont été les premiers à explorer et à coloniser plus de la moitié du territoire dont se composent aujourd'hui les Etats-Unis. Un grand nombre d'entre eux ont servi dans la guerre de l'indépendance, et quarante mille d'entre nous ont combattu pour le maintien de l'union dans la guerre de sécession.

« Nous avons dans nos rangs des hommes de talent et d'une habileté éprouvée, et cependant les efforts que nous faisons pour faire reconnaître nos droits demeurent sans effet.

« Les présidents ont nommé des hommes de couleur aux plus hautes fonctions de l'Etat, mais ils ont refusé de nommer un Canadien à aucune position officielle d'une importance même secondaire.

« Ce n'est donc pas tomber dans l'exagération que de dire que notre importance est considérée comme inférieure à celle de nos concitoyens nègres.

« La position de nos frères de la Louisiane, ai-je besoin de le dire, est encore plus décourageante. Les Canadiens des Etats-Unis qui occupent des positions officielles de quelque importance le doivent aux suffrages de leurs concitoyens qui les ont élus, non pas à titre de canadiens, mais parcequ'ils se sont montrés les citoyens possédant le plus d'énergie et d'esprit public dans leurs localités respectives.

« La principale cause de notre peu d'influence, à part des objections inhérentes à notre origine et à notre religion, se

trouve dans le fait qu'en aucune localité nous ne sommes suffisamment forts en nombre, ni assez unis de sentiments, pour affirmer nos justes prétentions à être reconnus comme un des éléments dirigeants.

« Notre éparpillement nous est très désavantageux, et nous devrions faire un effort pour nous concentrer sur quelque point donné : comme à partir du Détroit, où il y a déjà une population canadienne considérable, jusqu'à la montagne de la Tortue, dans le Dakota. Cette position offrirait à nos nationaux de grands avantages naturels et pourrait devenir d'une suprême importance, à nous, ainsi qu'à nos frères de Manitoba, si certains événements venaient à se produire. Je ferais peut-être mieux de dire clairement ce que j'ai dans l'idée à ce sujet. Il y a, dans la manière d'être de la grande République, certaines tendances dont nous nous alarmons comme bons et loyaux citoyens américains. En première ligne, nous avons cette plaie de l'immoralité sociale et politique, répandue parmi nous au point que nous voilà rendus au bord de l'abîme.

« La centralisation est le seul agent régénérateur auquel on ait songé pour porter remède aux maux des temps, et comme dans un pays de l'immense étendue des Etats-Unis, dans lequel les intérêts d'une section sont presqu'entièrement opposés aux intérêts des autres sections, la centralisation est elle-même un élément de dissolution, le fantôme de la ruine se dresse devant nous. Rome est tombée, et si pénible qu'il soit de l'admettre, la République Américaine peut tomber aussi ; même il se rencontre déjà des observateurs qui prévoient que ce continent est destiné à devenir comme le territoire de l'empire romain : le siége de nombreux gouvernements de nationalités diverses. Avenant la dissolution, le démembrement de notre république, il est facile, à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe dans les Etats-Unis, de prédire qu'un empire allemand surgirait dans la vallée du Mississipi, dont les Allemands sont aujourd'hui propriétaires réels, et où ils sont en si grande majorité, qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes, qu'ils ne considèrent plus la connaissance de la langue anglaise comme nécessaire, qu'ils ont leurs églises, leurs clubs, leur littérature et leur société à eux, et exercent déjà un plein contrôle dans les affaires privées et publiques.

« La population américaine est absorbée par eux ; déjà les cultivateurs et les hommes de profession leur abandonnent

tout, et, comme les aborigènes d'il y a cinquante ans, s'enfoncent plus loin vers l'Ouest. Dût une telle calamité s'abattre sur la République, je n'ai pas besoin de vous dire, compatriotes de la province de Québec, à vous dont la loyauté envers le gouvernement qui vous protège est proverbiale, qu'il se trouvera parmi les Canadiens Américains un nouveau Saint-Ange de Bellerive pour porter le dernier drapeau que déploiera son pays d'adoption, car la loyauté est un des traits caractéristiques des Canadiens-Français, dans n'importe quelle contrée où ils ont jeté leurs destinées ; mais il arrivera parfois que la loyauté la plus franche et même l'héroïsme seront réduits à l'impuissance ; en tout cas, il serait bon pour nous d'être suffisamment concentrés, afin d'être en mesure de nous protéger et même de former dans le nouvel ordre de choses qui pourrait surgir, une France Nouvelle, qui aurait chance de devenir comme la France d'autrefois, le centre, le foyer de la civilisation moderne.

« La question du nombre de nos compatriotes établis dans les Etats-Unis est d'une solution très difficile, attendu que dans les recensements de l'Union Fédérale, et dans ceux des divers Etats, il n'y a qu'une seule classification pour les Canadiens de toutes les origines. En outre, les enfants, nés dans les Etats-Unis de parents Canadiens, sont citoyens américains de naissance, et sont classés comme tels dans le recensement. En conséquence, il est impossible d'arriver à autre chose qu'à des chiffres approximatifs ; et comme nous sommes dispersés dans toutes les parties de cet immense territoire sans un centre d'unité nationale d'aucune espèce, et sans relations suivies, les uns avec les autres, ces chiffres approximatifs n'ont guère plus de valeur qu'une simple opinion.

D'après mes observations personnelles dans les voyages que j'ai faits dans la plupart des groupes canadiens, depuis le Massachusetts jusqu'à l'Orégon, et tenant compte des supputations des statisticiens que j'ai consultés, des données historiques qui concernent nos compatriotes dans les nombreux volumes que j'ai compulsés, je dirais, si j'avais à hasarder une opinion, que le nombre des Canadiens et descendants de Canadiens qui ont conservé les traditions et l'amour de leur nationalité est au moins de cinq cent mille.

Quelque soit le chiffre réel de notre population, une chose est certaine, c'est que nous sommes trop nombreux pour notre bien et pour le bien de notre pays natal. Je ne suis pas de

ceux qui croient que nous avons comme Canadiens une mission à remplir dans les Etats-Unis. Il n'y en a qu'un bien petit nombre parmi nous qui ne soient pas prêts à dire que notre mission est ici en Canada, ici dans les vallées du Lac Saint-Jean et de l'Ottawa, dans les cantons de l'Est et dans les prairies de Manitoba ; mais nous ne voyons pas clairement comment faire pour obéir à cette mission qui nous tente.

« La pauvreté des uns, les opinions politiques des autres et le défaut d'éducation française d'une troisième catégorie, nous empêchent de revenir de notre exil qui, pour être volontaire, n'en est pas moins pénible. Le repatriement pour le plus grand nombre d'entre nous est donc chose impossible, les causes qui nous ont fait quitter la terre natale que nous apprécions plus, depuis que nous en sommes éloignés, nous empêchent d'y revenir, et, chose triste à dire, les mêmes causes vont continuer à grossir le nombre des nôtres sur le sol étranger à moins que les classes dirigeantes en Canada n'adoptent quelques mesures efficaces pour y mettre fin.

« Personnellement je suis en faveur du repatriement et je déplore l'émigration. Oh ! si ma voix pouvait être entendue des habitants de cette vallée du Saint-Laurent, dont j'ai parcouru les riantes campagnes dans mon pèlerinage à cette bonne ville de Champlain, au berçeau de notre nationalité, comme je les supplierais de réfléchir sérieusement avant de prendre la détermination d'abandonner le grand héritage qui leur a été légué par une glorieuse lignée de héros et de martyrs. Je les adjurerais de considérer la terrible responsabilité qu'ils assumeraient en échangeant leurs heureux foyers et les salutaires influences de leur terre natale pour les misères, les humiliations qui sont le partage de l'étranger. Je plaiderais la cause de leurs enfants dont l'avenir serait sérieusement menacé par la transplantation sur un sol inhospitalier. Je décrierais les angoisses de leurs femmes en exil, de leurs femmes déplorant sans cesse l'absence des leurs, regrettant le ciel du pays. Et enfin, je protesterais avec énergie contre cette manie de mécontentement, de découragement aveugle qui cause aujourd'hui plus de tort au nom canadien, en Amérique, que la conquête ne lui en a causé il y a un siècle.

« Quand à nous, qui vivons déjà dans l'exil, tout ce que nous avons droit de vous demander à vous, nos frères du Canada, c'est votre bonne estime et cet amour fraternel que

Dante a si bien nommé : « la charité de la terre natale ». De cela nous avons grand besoin, et c'est ce support moral qu'au nom de tous mes compatriotes, vivant à l'étranger, je vous conjure de ne jamais nous retirer » (1).

(1) M. Mallet, quoique Canadien-Français d'origine, a reçu une éducation complètement anglaise. Son discours, prononcé en français, était écrit en anglais. L'excellente traduction que nous publions est dûe à M. Siméon Lesage qui, à notre demande, a bien voulu se charger de ce travail.